



Programme de  
**PRÉPOSÉE OU PRÉPOSÉ AUX SERVICES DE  
SOUTIEN PERSONNEL  
(PSSP)**

**Guide du programme**

**Automne 2024**

# Bienvenue !

**C'est avec grand plaisir que l'École des sciences de la santé du Collège Boréal vous accueille au programme de *préposée* ou *préposé aux services de soutien personnel (PSSP)*.**

**Nous vous souhaitons du succès  
lors de vos études**



N.B. Dans le présent document, le générique féminin est utilisé uniquement pour alléger le texte.

# Préposée ou préposé aux services de soutien personnel

## Description du programme

Le programme te prépare à donner des soins qui répondent aux besoins physiques et émotionnels des personnes résidant dans un établissement de soins de longue durée ou un hôpital, ainsi que des clients à domicile.

## Approche du programme

Le programme *Préposée ou préposé aux services de soutien personnel* préconise une approche où l'apprentissage se bâtit à partir des activités qui sont susceptibles de se retrouver dans la vie courante. Les différents cours du programme proposent des projets concrets et des simulations interactives qui préparent à des situations réelles en milieu de travail.

## Mode d'enseignement

Le programme de Préposée ou préposé aux services de soutien personnel est livré de façon hybride. Cette formule très novatrice combine les avantages de l'enseignement traditionnel et des cours en ligne en offrant l'accès à l'enseignant, la dynamique de groupe, la flexibilité de l'horaire ainsi que l'accessibilité au contenu en tout temps.

## Équipement

Ordinateur avec un système d'exploitation Microsoft Windows et une caméra, micro-casque (headset) et une connexion internet sont requis. La suite Microsoft Office et le logiciel Antidote seront fournis gratuitement par le Collège. Le Centre des services informatiques du Collège Boréal peut renseigner la personne étudiante sur les exigences que son ordinateur doit accommoder.

**PROGRAMME D'ÉTUDE- Horaire pour la cohorte de septembre 2024**

Côte du cours	Nombre d'heures totales	Nombre d'heures/semaine	Cours préalable (s)	Cours associé (s)	Note de passage
<b>Étape 1</b>					
PSS1029 Pratique laboratoire	56	4 heures	aucun	aucun	70%
PSS1033 Étapes de la vie	28	2 heures	aucun	aucun	60 %
PSS1034 Fonctions et soins du corps humain	42	3 heures	aucun	aucun	60 %
PSS1035 Rôle et responsabilités du préposé	28	2 heures	aucun	aucun	60 %
PSS1036 Communication et le monde du travail	28	2 heures	aucun	aucun	60 %
FRA1005 Français	42	3 heures	aucun		50%
<b>Étape 2</b>					
PSS1028 Santé et bien-être	28	2 heures	aucun	aucun	60 %
PSS1037 Santé mentale et démence	28	2 heures	aucun	aucun	60 %
PSS1038 Soins palliatifs	20	2 heures x 10 semaines	aucun	aucun	60 %
PSS1039 Pratique clinique -Avec une professeure clinique -Agence de soins à longue durée ou hôpital.	140	14 heures x 10 semaines	PSS1029 PSS1033 PSS1034 PSS1035 PSS1036	PSS1028 PSS1037 PSS1038 PSS1032	70 %
PSS1032 Pratique communautaire-Préceptorat de 3 semaines -Agence de soins à domicile, maison de retraite, foyer de groupe	118	40 heures	FRA1005 PSS1029 PSS1033 PSS1034 PSS1035 PSS1036	PSS1028 PSS1037 PSS1038 PSS1039	70 %
ENG1009 English in the workplace	42	3 heures	ENG1008 ou ENG1010		50%

## **Descriptions de cours**

### **Étape 1 –**

#### **PSS1029 ~ Pratiques laboratoire**

Ce cours permet à la personne étudiante d'appliquer les habiletés requises pour prodiguer des soins de base sécuritaires au client. Les aptitudes relatives aux soins personnels, au monitorat quotidien de la santé du client, à l'emploi des précautions universelles ainsi qu'à la mobilisation et au transfert du client font l'objet de ce cours. On discute également des responsabilités et des protocoles à suivre entourant l'administration des médicaments. La personne étudiante se familiarise à l'emploi et la manipulation des appareils d'oxygénothérapie, tant en milieu domicile qu'institutionnel. On apprend à identifier les risques et les précautions de sécurité relatives aux incendies ainsi que les mesures à entreprendre pour traiter de diverses situations d'urgence.

De plus, on s'exerce aux diverses tâches ménagères requises pour appuyer le client sur une base quotidienne. Il est à noter que ce cours comprend, à la fois, une composante théorique et laboratoire.

#### **PSS1033 ~ Étapes de la vie**

Dans ce cours, la personne étudiante approfondit ses connaissances sur les différentes étapes de la vie – de la conception jusqu'au troisième âge – et fait l'étude des familles dans la société d'aujourd'hui. L'appui de la préposée ou du préposé, en matière de ressources et des moyens d'intervention auprès des clients ayant des problèmes cognitifs et déficiences intellectuelles, fait aussi l'objet de ce cours. La personne étudiante se familiarise avec le rôle de la préposée ou du préposé face au soutien de tels clients et de leurs familles.

#### **PSS1035 ~ Rôle et responsabilités du préposé**

Ce cours permet à la personne étudiante de comprendre les lois qui influencent le rôle de la préposée ou du préposé. On examine le rôle et les responsabilités du préposé ou de la préposée, ainsi que le professionnalisme au sein de l'équipe multidisciplinaire dans les divers milieux de travail. De plus, la personne étudiante explore les moyens de reconnaître et traiter des situations d'abus, notamment auprès des personnes âgées, ainsi que ses responsabilités professionnelles.

#### **PSS1034 ~ Fonctions et soins du corps humain**

Ce cours présente des notions d'anatomie, de physiologie, ainsi que des pathologies plus communes reliées aux divers systèmes corporels. Il prépare la personne étudiante ou l'étudiant à prodiguer des soins efficaces et avec sécurité à leurs clients.

#### **PSS1036 ~ Communication et le monde du travail**

Dans ce cours, la personne étudiante développe ses aptitudes à la communication et aux relations interpersonnelles afin d'établir et consolider des relations efficaces et professionnelles avec les clients. On explore également le caractère unique chez l'individu afin de mieux comprendre les

différentes cultures et les différences reliées à l'âge. De plus, on discute de ses croyances, valeurs et attitudes, notamment en ce qui a trait aux relations interpersonnelles. Enfin, on aborde des notions de base concernant le plan de soins, la documentation ainsi que la façon appropriée de communiquer l'information requise à titre de membres de l'équipe interprofessionnelle.

### **FRA1005 – Français I**

Ce cours permet à la personne étudiante ou à l'étudiant d'améliorer ses aptitudes à parler et à écrire. L'accent est mis sur les techniques de communication reliées au domaine d'études de chacun. L'organisation de la pensée, l'art de l'expression, la lecture et la qualité de la langue sont des éléments fondamentaux de ce cours. Par l'intermédiaire d'activités d'apprentissage orales et écrites, l'occasion est donnée de promouvoir et d'affirmer son identité francophone tout en perfectionnant ses habiletés de communication verbale et écrite.

**Ce cours de français est obligatoire pour toutes les personnes étudiantes. Si un cours de français au niveau post-secondaire a déjà été réussi chez une institution, une demande de transfert de crédit ou de reconnaissance des acquis peut être déposée en remplissant le formulaire approprié retrouvé à la page web suite : <https://collegeboreal.ca/etudiants-diplomes/options-de-transfert/>**

## **Étape 2**

### **PSS1039 ~ Pratique clinique**

Ce stage clinique supervisé est d'une durée de 140 heures et se déroule dans un établissement de soins de longue durée et/ou dans un hôpital. Ce cours permet la personne étudiante de prodiguer des soins fondamentaux aux clients et de mettre en pratique, avec une autonomie croissante, les habiletés et les aptitudes développées au cours du programme. La personne étudiante consolide davantage son rôle en tant que membre d'une équipe interprofessionnelle. À la fin de ce stage, la personne étudiante assume la responsabilité des soins pour 4 à 6 clients, dont certains nécessitant des soins plus complexes que ceux faisant l'objet du stage précédent.

### **PSS1038 ~ Soins Palliatifs**

L'étudiant ou la personne étudiante va acquérir les connaissances nécessaires pour assurer le confort et la dignité des personnes au seuil de la mort. Ce cours permettra à l'étudiant ou la personne étudiante de maximiser la qualité de vie des clients, de leur famille et de leurs proches.

### **PSS1037 ~ Santé mentale et démence**

Ce cours permet l'étude divers problèmes de santé mentale et, notamment, de la démence. L'étudiant ou la personne étudiante va acquérir les connaissances nécessaires pour prodiguer des soins au client atteint de démence, ainsi que d'autres maladies mentales. La personne étudiante ou l'étudiant applique les concepts théoriques qui favorisent l'autonomie, le maintien de la santé et la réadaptation du client.

### **PSS1028 ~ Santé et bien-être**

Ce cours porte sur les concepts reliés à la santé, la sécurité et le bien-être du préposé ainsi que du client. L'étudiant développe sa capacité à déterminer les mesures qui assurent un milieu sécuritaire et qui favorisent le bien-être holistique. De plus, on examine les éléments qui contribuent à une alimentation saine et des façons de promouvoir celle-ci auprès des clients. On discute également du phénomène de l'épuisement professionnel ainsi que des stratégies pour la gestion du stress.

### **ENG1009 – English in the Workplace**

ENG1009 is designed for students who will be employed in a predominantly oral-communication-based workplace. Activities in this course will focus on role-playing professional scenarios with employers, colleagues, and clients. Telephone conversations will also be evaluated, further developing students' spoken language skills. Reading texts, like industry policies on maintaining a safe work environment, and written tasks, such as completing claim reports and preparing a cover letter and resume, will provide students the necessary skills for future success.

**Ce cours est obligatoire pour toutes les personnes étudiantes et requiert au préalable, une évaluation du niveau de compréhension, de l'écriture et du parler de l'anglais. À la suite de cette évaluation, le ou les cours d'English seront recommandés à la personne étudiante pour assurer son succès.**

### **PSS1032~ Pratique communautaire**

Ce stage clinique de 118 heures se déroule sous la supervision d'un précepteur. La personne étudiante prodigue des soins fondamentaux à des clients qui lui sont confiés, tout en appliquant les compétences acquises pendant le programme. On expose la personne étudiante à un nouveau milieu de stage clinique, soit un service de soins à domicile, une maison de retraite, un foyer de groupe ou autre centre communautaire résidentiel.

A noter que la majorité des agences communautaires exigent les étudiants d'avoir leur propre véhicule pour se rendre chez les clients. SVP note ceci dans votre demande.

## **BARÈME D'ÉVALUATION**

### **SVP, consultez vos plans de cours afin de déterminer la note de passage**

#### **a) Évaluation des composantes théoriques**

Les composantes théoriques sont évaluées avec des épreuves du genre « choix multiples » et « réponses courtes », étude de cas, et des travaux rédigés pour évaluer l'apprentissage faite par la personne étudiante. Lorsqu'appropriés, la participation en classe, les travaux de groupe et les présentations sont inclus dans l'évaluation. Afin de réussir les cours qui comprennent des composantes théoriques et pratiques (PSS1029, 1039 et 1032,) la personne étudiante doit réussir

les deux composantes du cours.

### b) **Évaluation des composantes pratiques : Clinique**

Les composantes pratiques sont évaluées en fonction des compétences démontrées en stage clinique. La capacité de suivre les directives et de donner les soins et les services de soutien de plus en plus indépendamment contribuent au succès de la personne étudiante.

Afin de rencontrer le résultat d'apprentissage # 3 résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité ou RARE la personne **étudiante doit communiquer oralement et par écrit en anglais**. Si elle ne peut parler, écrire et comprendre l'anglais correctement, elle sera retirée de la clinique en raison de sécurité.

## **Méthodes d'évaluation des cours PSS1039 – Pratique clinique et PSS1032 – Pratique communautaire**

### **ATTENTE DE LA PERSONNE ÉTUDIANTE :**

La personne étudiante rédigera des journaux cliniques et des journaux de réflexion afin de réfléchir sur ses expériences, identifier ses points d'amélioration et les stratégies pour s'améliorer. En plus, la personne étudiante complète 2 auto-évaluations (mi et fin d'étape) et s'attribue une note.

### **ATTENTES DU PROFESSEUR CLINIQUE et MENTOR :**

Le professeur clinique et le mentor, partagent de la rétroaction orale et sous forme écrite, avec l'évaluation mi étape et finale avec la personne étudiante. La personne étudiante devra lire, signer et ajouter ses commentaires à ces 2 évaluations. Le professeur clinique et le mentor sont aussi responsables d'évaluer la communication de la personne étudiante

L'évaluation finale écrite est basée sur :

- a) la rédaction et la remise des journaux cliniques de la personne étudiante;
- b) la grille d'évaluation de stage clinique ayant une note minimale de 70%.
- c) l'évaluation de la communication en française et en anglais avec une note minimale de 70%

Si une ou plusieurs sections ne sont pas réussites, la personne étudiante devra reprendre le cours au complet, à une étape antérieure.

Ces documents sont incorporés au dossier étudiant pour la durée du programme.

La note accordée pour un stage clinique :

CR.....Crédit

ou

ÉC..... Échec

## EXIGENCES PARTICULIÈRES de l'ÉCOLE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

La santé et la sécurité du public sont des aspects importants pour l'ensemble des programmes du secteur École des sciences de la santé. Ceux-ci exigent que les diplômées et diplômés de nos programmes possèdent non seulement les compétences professionnelles propres à leur champ d'expertise, mais également des compétences personnelles faisant d'elles et d'eux des personnes responsables et de confiance. Le développement de ces compétences s'acquiert en mettant en pratique des attitudes et des comportements individuels rigoureux.

---

### GUIDE BORÉAL

La personne étudiante est responsable de lire et de se familiariser avec les politiques énumérées dans le Guide Boréal : <https://collegeboreal.ca/futurs-etudiants/guide-boreal/>

---

### ABSENTÉISME

**La présence en classe est obligatoire** afin d'assurer l'atteinte de tous les objectifs d'apprentissage et de la réussite du cours. Les échanges et les discussions de groupe qui ont lieu lors des cours et des laboratoires font partie intégrante de l'apprentissage de la personne étudiante.

**En cas d'absence motivée, la personne étudiante est responsable de (d') :**

- **Communiquer avec la professeure ou le professeur avant le cours** selon les coordonnées indiquées dans le plan de cours.
- **Consulter son plan de cours** afin de vérifier les activités d'apprentissage et la matière enseignée lors de son absence
- **De s'associer à l'avance avec une autre étudiante ou un autre étudiant, ou de s'informer auprès de ses collègues de classe** afin d'obtenir plus d'information concernant la matière enseignée et le matériel distribué durant la période d'absence
- **Arriver prête ou prêt pour la prochaine classe en ayant complété tous les travaux, exercices ou lectures, etc. assignés ou manqués lors de son absence**

**En cas d'absence le jour d'une activité d'évaluation, la personne étudiante est responsable**

### de (d') :

- Aviser par courriel la professeure ou le professeur de son absence **avant** le cours.
- Soumettre par écrit une demande pour effectuer l'activité manquée selon un échéancier qui convient à tous.

### Dès son retour au Collège, la personne étudiante doit :

- Soumettre une pièce justifiant son absence (p. ex. un billet du médecin ou infirmière praticienne ou une preuve de présence aux funérailles)
- Si une note n'est pas remise à la professeure comme preuve d'absence justifiée, une note de zéro sera donnée pour l'évaluation.

### **IMPORTANT**

La personne étudiante obtiendra le privilège de faire l'activité d'évaluation manquée uniquement dans les situations jugées acceptables par la professeure ou le professeur. Ce privilège ne sera en aucun temps accordé à une étudiante qui accusera une absence non motivée lors d'une activité d'évaluation.

En cas d'absence répétée, motivée ou non motivée, la personne étudiante recevra un avis d'absence :

- a) Absence **de 10 %** des heures totales d'un cours :
  - la personne étudiante recevra une notification d'absentéisme écrite. L'avis sera versé à son dossier académique
- b) Absence **de 20 %** ou plus des heures totales d'un cours :
  - la personne étudiante recevra une 2e et dernière notification écrite. Elle ou il risque d'échouer le cours et l'avis sera versé à son dossier académique

---

## **RESPECT DES ÉCHÉANCIERS**

**En cas de non-respect d'un échéancier, la note 0 sera attribuée à la personne étudiante.** La personne étudiante est responsable de (d') :

- consulter son plan de cours afin d'identifier les dates de remises des travaux
- envoyer un courriel à la professeure avant le cours afin d'obtenir l'approbation au préalable de la professeure ou du professeur pour remettre le travail à une date ultérieure. Si aucune communication est envoyée, et que le travail n'est pas remis la note de ZÉRO sera donné pour le travail.

---

## **TRAVAUX**

La personne étudiante est responsable de :

- remettre ses travaux à la professeure ou au professeur selon les consignes établies pour chaque cours par la professeure ou le professeur. Les travaux remis par l'entremise d'une tierce personne ne seront pas acceptés, à moins qu'une entente ait préalablement été prise avec la professeure ou le professeur à cet effet.
- remettre une copie électronique de chacun de ses travaux, à moins qu'une entente ait

- préalablement été prise avec la professeure ou le professeur à cet effet
- conserver une copie des travaux qu'elle ou qu'il remet à la professeure ou au professeur

---

## **PONCTUALITÉ**

Les heures de cours doivent être respectées. La personne étudiante est responsable de consulter son horaire de cours et de se présenter à l'heure prévue. **En cas de retard non justifié au préalable auprès de la professeure ou du professeur**, la personne étudiante se fera interdire l'accès à la vidéo conférence

---

## **INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE**

Le Guide Boréal prévoit des sanctions concernant les situations de malhonnêteté intellectuelle. La personne étudiante est fortement encouragée de se familiariser avec la notion d'intégrité intellectuelle afin de ne pas se retrouver en situation d'infraction qui pourrait gravement nuire à la bonne réussite de ses études.

---

## **QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE**

La qualité de la langue française est prise en considération dans toutes les activités d'évaluation formative ou sommative. De ce fait, la personne étudiante pourra recevoir une réduction de la note finale d'un travail quelconque qui est attribuable à la qualité de la langue. Il en va de même pour tout travail qui doit être remis en anglais. Veuillez-vous référer aux grilles d'évaluations fournies par votre professeure ou professeur.

---

## **EXAMEN DE REPRSE**

En cas d'échec d'un cours, la personne étudiante doit satisfaire les critères du Guide Boréal et le privilège de reprendre un examen de reprise pourrait être accordé par la doyenne à la suite d'une revue du dossier de l'étudiant(e). Veuillez consulter le Guide Boréal sous la section « Privilège de reprise » de l'année courante pour la liste de critères.

Si ce privilège est accordé, et que la personne étudiante réussit la reprise, la personne étudiante sera remise un contrat probatoire qui stipule que le cours ne peut être repris qu'une fois seulement. Si le même cours n'est pas réussi deux fois, la personne étudiante sera retirée du programme.

## **PARTICULARITÉS DU PROGRAMME**

### **Partie A**

## **RÉUSSITE SCOLAIRE**

## CONTRAT DE PROBATION OU D'APPRENTISSAGE ET REMÉDIATION :

En cas de difficulté ou de risque d'échec, il se peut que le personnel du programme développe un contrat de probation ou d'apprentissage pour la personne étudiante qui comprend un plan de remédiation. Le contrat et la remédiation ont pour but d'appuyer la personne étudiante en mobilisant des ressources, de remédier à la difficulté et de maximiser les chances du succès. Il incombe à la personne étudiante de prendre responsabilité de sa part de la remédiation.

## INCOMPLET (IN)

- Les circonstances pouvant justifier la note « Incomplet » seraient, par exemple, la maladie de la personne étudiante ou le non-accomplissement de toute tâche pour des raisons motivées et discutées au préalable avec les surveillants de stage. Toute demande de note « Incomplet » doit être approuvée par la coordination du programme.

## Partie B

### ABSENCES DE DURÉE COURTE OU PROLONGÉE

Si la personne étudiante doit quitter le programme pour une courte période, elle doit communiquer avec la coordonnatrice ou personne-ressource dans les campus afin de faciliter le retour aux études.

Suite à une absence en clinique, la personne étudiante signera un contrat probatoire qui stipule la condition de remédiation qu'elle doit suivre une formation supplémentaire lui permettant de revoir et de pratiquer des techniques pertinentes. Ceci augmentera les chances de succès dans les cours subséquents.

L'étudiante qui se retire d'un cours ou de la clinique à cause de maladie doit remettre une preuve médicale indiquant qu'elle est capable de retourner aux études sans restriction par la suite. La règle générale est que lors de retour d'une absence clinique une note de médecin ou une preuve appropriée est requise afin de démontrer que l'absence est motivée. Veuillez noter que la prise de vacances durant l'année scolaire est fortement découragée et met la réussite au programme à risque. Cette absence est considérée comme étant non motivée. Si les vacances sont nécessaires pour raison exceptionnelle, il faut consulter la coordinatrice dès le début de l'année.

## Partie C

### POLITIQUE CONCERNANT L'UTILISATION DE TÉLÉPHONE OU D'UN APPAREIL ÉLECTRONIQUE EN STAGE

La personne étudiante doit respecter les règlements suivants :

1. Aucune photo ou vidéo n'est permise en stage
2. Aucun affichage d'énoncés, de vidéos ou de photos prises en stage n'est permis sur les sites de réseautage sociaux (social networking) tels que Snapchat, Facebook, Twitter, Instagram, etc.
3. Ne pas insérer dans votre téléphone dans les communications électroniques, des informations confidentielles qui peuvent servir à identifier les clients. Toujours songer à la protection des renseignements personnels et à la confidentialité.
4. Ne pas partager des mots de passe, ne pas laisser les écrans ouverts et ne jamais consulter les dossiers des clients autres que les siens.
5. L'appareil doit être fermé ou éteint pendant les heures de cours ou de stage, à moins d'avis contraires de la professeure.
6. L'appareil ne doit pas être sur sa personne pendant la clinique.

*Si ces règlements, mentionnés ci-haut, ne sont pas respectés, la personne étudiante sera demandée de quitter la classe ou le milieu de stage. La personne étudiante sera à risque d'être expulsée du programme.*

## Partie D

### RÉFÉRENCES SELON LE STYLE DU AMERICAN PSYCHOLOGICAL ASSOCIATION (APA)

▪ Toute citation directe de moins de 40 mots, tirée d'un texte ou d'un site web doit être écrite entre « guillemets » dans le travail et être suivie de la référence. Il s'agit d'inscrire le nom de famille de l'auteur, la date de publication ainsi que la page où se situe le texte et de l'insérer entre parenthèses après la citation.

Exemple d'une citation directe tirée d'un texte:

« Il est possible de prévenir la thrombose veineuse, même chez les personnes à risque élevé » (Brunner & Suddarth, 2006, p. 476).

▪ Toute idée tirée d'un texte ou d'un site web qui est paraphrasée ou traduite dans le travail doit être suivie d'une référence. Il s'agit d'inscrire le nom de famille de l'auteur et la date de publication.

Exemple d'une idée paraphrasée d'un texte:

La douleur dans la jambe est un symptôme de la phlébite (Brunner & Suddarth, 2006).

- Une citation de plus de 40 mots est séparée du texte par une indentation et écrite à doubles interlignes.
- La liste de références doit suivre le mode APA (voir la page web de la Bibliothèque Centre de ressources Alphonse-Desjardins). Celle-ci établit une liste des livres, des articles et du site web utilisés dans le texte. La liste de références est disposée en ordre alphabétique et figure sur une nouvelle page à la fin du travail.

- Voir la politique pour la rédaction des travaux et le plagiat disponible sur le site internet de la bibliothèque du Collège Boréal. [https://biblio.collegeboreal.ca/biblio/droits\\_dauteurs](https://biblio.collegeboreal.ca/biblio/droits_dauteurs)

## Partie E

### LIVRES OBLIGATOIRES

Certaines versions numériques des manuels sont en vente chez la Coopérative Boréal. Veuillez consulter la page web suivante: <https://coopboreal.ca/fr/buy-digital-textbooks>. Si la version numérique ne s'y retrouve pas, veuillez consulter le tableau ci-dessous.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous, le manuel obligatoire pour tous les cours du programme. La personne étudiante est responsable de commander ses propres manuels directement de la Coop du Collège Boréal, à partir du site web : [www.coopboreal.ca](http://www.coopboreal.ca) ou des sites web

La livraison est gratuite pour ceux et celles qui deviennent membre de la Coopérative Boréal.

Cours	Manuel obligatoire
PSS1029 Pratique laboratoire PSS1028 Santé et bien-être PSS1032 Pratique communautaire PSS1033 Étapes de la vie PSS1034 Fonctions et soins du corps humain PSS1035 Rôle et responsabilité du préposé PSS1036 Communication et le monde du travail PSS1037 Santé mentale et démence PSS1038 Soins palliatifs PSS1039 Pratique clinique	Titre: Sorrentino's Canadian Textbook for the Support Worker (5 <sup>e</sup> edition) Année : 2022 Auteurs : Sheila A. Sorrentino, Leighann Remmert Maison d'édition : Elsevier Canada ISBN : 978-0-323-70939-2 Prix : 152.26\$Version papier : <a href="https://coopboreal.ca/fr/boutique/detail-de-produit/sorrentinos-canadian-txbk--wrkb-package-for-the-support-worker-5ce-4182699?productId=4182699">https://coopboreal.ca/fr/boutique/detail-de-produit/sorrentinos-canadian-txbk--wrkb-package-for-the-support-worker-5ce-4182699?productId=4182699</a>

## Partie F

### Exigences des milieux de stage

#### Forme physique

1. La personne étudiante doit faire preuve d'une bonne forme physique et endurance. Par exemple, la personne étudiante doit être capable de soulever des poids variés.

#### Langue

1. Il est essentiel à la sécurité du client que la personne étudiante puisse communiquer verbalement et par écrit en français et en anglais avec les clients et les membres du personnel lors des stages cliniques. Une évaluation de la communication en anglais est complétée au cours de chaque stage pratique.

### **Stages cliniques**

1. Durant les stages cliniques, la personne étudiante peut s'attendre à travailler différents quarts de travail tels que de jours, et d'après midi.
2. Il est possible que la personne étudiante soit demandée de travailler le samedi et le dimanche pour faire ses stages.
3. Les étudiantes sont responsables de se rendre en milieux cliniques et de défrayer les couts connexes, tels que les frais de déplacement et de stationnement.
4. Lors d'absence, une pièce justificative (billet de médecin/infirmière praticienne ou preuve de présence aux funérailles) est requise.
5. La professeure liaison qui représente le Collège, contacte le mentor au besoin pour avoir des mises à jour du progrès ou défis de la personne étudiante. À la mi-étape, une évaluation est complétée par la personne étudiante et le mentor. S'il y a des défis, ils seront discutés et documentés formellement à ce temps. Un plan de remédiation est mis en place au besoin. Le formulaire d'évaluation final est rempli par la personne étudiante et le mentor. Il incombe au professeur-liaison de déterminer et de soumettre la note finale pour le stage.

### **Preuves pour les stages – VERIFIED**

**Afin de pouvoir être admissible à un stage, la personne étudiante doit avoir présenté plusieurs preuves et des certificats selon les exigences des milieux cliniques.** C'est la responsabilité de la personne étudiante de présenter toute la documentation clinique requise selon les échéanciers; si les échéanciers ne sont pas respectés, la personne étudiante ne pourra pas se rendre en clinique, ce qui représente un échec dans le cours. De plus, la personne étudiante est responsable de garder les copies originales de tous les documents.

Notre école s'est engagée avec Synergy Gateway à vous donner accès à Verified- une plateforme logicielle de Synergy Gateway, notre partenaire tiers de collecte de documentation, de vérification et de rapport pour toutes les exigences liées à votre (vos) stage(s) clinique(s) ou sur le terrain. Vous devrez remplir un service de vérification électronique des exigences (VEE/ERV) dans l'application Verified pour recevoir l'autorisation de débiter votre stage.

Vous utiliserez Vérifié pour :

- Téléchargez votre documentation sur les exigences non académiques pour examen.

- Réservez votre examen de vérification électronique des exigences (VEE). Le service examine les documents que vous avez téléchargés et vous fournit un statut indiquant votre éligibilité au placement.
- Suivre la conformité de vos exigences en cours.
- Réserver tout autre service pertinent offert par Synergy Gateway

**Comment y accéder :**

Vous recevrez des identifiants de connexion pour accéder à votre compte Verified sur le compte de messagerie de votre école.

Veillez vérifier votre boîte de réception, vos dossiers de spam et de courrier indésirable pour voir si vous avez reçu un courriel du "Synergy HelpDesk". Il vous sera demandé de créer un nouveau mot de passe lors de votre connexion. Veillez à consulter les guides de l'utilisateur vidéo et le guide de l'étudiant pour apprendre à utiliser la plateforme vérifiée.

Une fois que vous y avez accès, veuillez consulter le lien **Formulaires importants** situé sur la page principale de votre tableau de bord. Il vous guidera vers une bibliothèque de documents qui vous aideront dans ce processus, y compris une liste de conditions à remplir pour pouvoir commencer le placement.

Veillez noter que pour être éligible au stage pratique et au stage en laboratoire de votre programme, vous devez avoir terminé votre service VEE/ERV (offert par Verified) par la date limite. Pour vous assurer que vous remplissez les conditions requises, nous vous conseillons vivement de télécharger vos documents sur votre compte vérifié au moins 48 heures avant la date de votre service VEE/ERV. Les étudiants qui ne soumettent pas les documents mentionnés à la date requise ne seront pas autorisés à commencer le stage pour des raisons de responsabilité et de sécurité. La date tient compte du temps nécessaire au traitement de vos documents.

Nous vous conseillons vivement de commencer immédiatement à remplir les formalités préalables au placement, car vous pourriez avoir besoin d'un délai supplémentaire pour les documents manquants. En outre, il faut compter entre 24 et 48 heures pour obtenir les résultats du service VEE/ERV.

Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez contacter le service d'assistance en ligne à l'adresse suivante : [www.synergyhelps.com](http://www.synergyhelps.com).

Veillez conserver une copie de tous les documents soumis pour vos dossiers. Tous les frais liés à l'utilisation de cette plateforme sont à la charge de l'étudiant. Des frais additionnels seront encourus si les exigences ne sont pas rencontrées par la date limite.

<b>Ventilation de la tarification</b>	
Coût initial	Frais initiaux complets (51,50\$ + HST) - forfait 2024-2025
Suivis	Pour étudiants qui ne réussissent pas les exigences SEULEMENT - 10\$(additionnel)
Documents expirés	Si un document expire, les étudiants doivent prendre rendez-vous pour un examen au tarif plein.
Mise à jour des documents	Si les étudiants mettent à jour un document, ils doivent prendre rendez-vous pour un examen au tarif plein.
Réussite	L'étudiant a satisfait à toutes les exigences et est autorisé à entrer en clinique.
Échec	L'étudiant n'a pas satisfait à toutes les exigences. Il doit réserver un examen de suivi pour les documents en suspens.
Réussite conditionnelle	L'étudiant a obtenu une réussite conditionnelle. La conditionnalité de son statut figurera dans ses notes. Les mises à jour sont libres tant qu'elles respectent le calendrier établi.
En attente	Un document est mal scanné ou coupé. Les étudiants auront la possibilité de mettre à jour ce document gratuitement dans un délai de 3 semaines. Si le document n'est pas mis à jour dans ce délai, un examen de suivi devra être programmé.
Expiré	Un ou plusieurs documents ont expiré. Les étudiants devront prendre rendez-vous pour un nouvel examen afin de mettre à jour ces documents.

## **Immunisations obligatoires avec explications**

1. Vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (MMR) durant l'enfance doivent être à ce jour. La personne étudiante doit montrer la preuve qu'elle est protégée contre ces maladies contagieuses à la rentrée de la première étape; titrage ou documentation d'avoir reçu 2 doses du vaccin.
2. Vaccins administrés contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et le polio (DPT et polio) durant l'enfance doivent être à ce jour. La personne étudiante doit montrer la preuve qu'elle est protégée contre ces maladies contagieuses à la rentrée de la première étape du programme.
  - a) La personne étudiante doit montrer la preuve qu'elle a reçu le vaccin Tdap (documentation d'une dose d'adulte de diphtérie, tétanos et coqueluche après l'âge de 18 ans – la dose adulte (Tdap ou Adacel,) doit être administrée en plus que la dose adolescente (Td) (pour satisfaire à l'exigence « Ontario Hospital Association” OHA (Dec 2015)

- b) Vaccins contre la diphtérie et le tétanos (Td) doivent être à ce jour. Il est important de noter que cette série d'immunisations Td doit être mise à jour chaque 10 ans; (NB Td seulement si le vaccin de Tdap a été administré depuis plus que 10 ans)
3. Vaccin contre l'hépatite B (3 doses).
    - La personne étudiante qui n'a jamais reçu ce vaccin doit démontrer la preuve qu'elle a débuté ce processus d'immunisation contre l'hépatite B durant la première étape.
    - La personne étudiante qui a reçu le vaccin depuis moins de 5 ans doit présenter les preuves qu'elle a reçu les immunisations.
    - La personne étudiante qui a reçu le vaccin depuis plus de 5 ans doit obtenir la preuve de son immunité avec une preuve de titrage (un test sanguin), et fournir ses résultats par la suite (à répéter chaque 5 ans).
  4. Varicelle (chicken pox), la personne étudiante doit obtenir la preuve de son immunité soit en ayant reçu un vaccin (2 doses) ou avoir une preuve de titrage.
  5. Test Tuberculine (TB) - 2 étapes ou radiographie thoracique complétée dans les 12 derniers mois est nécessaire dans le cas de test positif. N.B. Pour être exemptée du Test à la Tuberculine (TB) à 2 étapes, une preuve doit être fournie;
  6. Vaccin contre la grippe –lorsque disponible en octobre ou en novembre;
  7. Vaccins contre la COVID-19 – dois avoir reçu 2-3 vaccins.

## Partie F- 1

**Les documents exigés qui sont spécifiés dans cette section sont à soumettre par VERIFIED. Les personnes étudiantes doivent également converser des copies dans leurs dossiers.**

### **Certificat de Premiers soins standards et Soins immédiats en réanimation (SIR)**

- Formation de 2 jours en personne avec une agence tel que: Croix Rouge, St-John' s Ambulance, Heart & Stroke (Cœur et AVC) ou autre agence qui est certifiée par la Croix Rouge. **Notez** que chaque agence peut avoir un nom de cours différent des autres, c'est pourquoi il y a plus qu'un nom de cours pour que vous choisissiez le bon cours.

- Si vous cherchez sur un site web francophone choisissez le cours : Premiers soins standards et SIR ou Secourisme standard, RCR et réanimation de base
- Si vous cherchez sur un site web anglophone choisissez le cours: Standard First Aid and CPR BLS level (Basic Life Support) for Healthcare (HCP) or & AED
- Si vous avez déjà fait cette formation il y a moins de 3 ans,
  - La section de RCR est à refaire chaque an.
  - Certificat de secourisme général ou/Premiers soins est à refaire chaque 3 ans;
- **À noter les formations, 100% en ligne ne sont pas acceptées.**

## Partie F-2

### Casier judiciaire

La vérification judiciaire avec secteur vulnérable « vulnerable sector check » (généralement obtenu chaque 6 mois ou chaque année selon les exigences des milieux de stage).

N.B. La période d'attente pour l'obtention du casier judiciaire varie d'une municipalité à l'autre. Cela peut prendre entre 1 semaine et 4 mois pour recevoir la vérification du casier judiciaire. Il faut donc s'y prendre d'avance pour obtenir cette preuve. Si vous avez besoin d'une lettre confirmant votre inscription dans le programme de PSSP (pour les agences de la police provinciale/ OPP), vous devez contacter le bureau du registraire.

Veillez noter que le casier judiciaire du site web [www.mycrc.ca](http://www.mycrc.ca) et <https://www.tritoncanada.ca/criminal-record-checks/> ne seront pas acceptés par le programme de PSSP.

N.B. Il est à noter que les milieux cliniques se réservent le droit de refuser l'accès à la personne étudiante si la personne étudiante a un casier judiciaire positif (antécédents criminels). Ceci veut donc dire qu'un casier judiciaire positif peut empêcher l'obtention du diplôme si les résultats d'apprentissages du programme ne sont pas rencontrés à cause de stages manqués.

## Partie F-3

### Certificat sensibilisation des travailleurs à la santé et la sécurité en 4 étapes de la loi 18

« En vertu du règlement Sensibilisation à la santé et la sécurité au travail et formation pris en application de la Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST) de l'Ontario, tous les

travailleurs et superviseurs doivent suivre une formation en matière de santé et de sécurité. Le règlement est entré en vigueur le 1er juillet 2014 » (tiré du site web le 7 avril 2015)

## Partie F-4

### **Certificat de SIMDUT – Formation SIMDUT**

La formation sur le système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) est un prérequis aux stages

- Cours disponible sur Bright Space
- Chaque an.

## Partie F-5

### **Preuve d'essai d'ajustement du masque N95 fit test**

Cette preuve est maintenant nécessaire dans les milieux de soins de santé depuis la pandémie de la Covid. S'il y a une éclosion durant votre placement vous seriez obligé de porter un masque N95 pour vous protéger et protéger les clients. Ce masque est disponible dans une variété de grandeur. L'agence qui fera l'essai choisira la grandeur qui vous protège le mieux. Donc une fois que l'essai est terminé, vous allez recevoir une carte avec le numéro de modèle qui vous convient. Par la suite, vous devez vous souvenir de ce numéro une fois en placement pour qui l'agence vous fournit votre grandeur. Exemple: 1870+, 1860S.

Habituellement un rendez-vous est nécessaire. Les frais varient d'un endroit à l'autre entre 30-50\$.

## Partie F-6

### **Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) et le code des droits de la personne Accessibility for Ontarians with Disabilities Act & the Code Training Package (AODA)**

« Cette loi établit un processus pour l'élaboration et l'application de normes d'accessibilité pour les personnes handicapées ». Tiré du site web le 16 juillet 2016

<https://www.ontario.ca/fr/page/propos-des-lois-sur-laccessibilite>.

- Chaque 2 ans
- Cours disponible sur Brightspace

## Partie F-7

### Violence au travail et le harcèlement en milieu de travail / Harassment & Violence in the Workplace

« La *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (LSST) de l'Ontario énonce les droits et les devoirs de toutes les parties présentes dans le lieu de travail en ce qui a trait à la santé et à la sécurité au travail ». La loi s'applique également à la violence et le harcèlement au travail. Tiré du site web avril 2017. <https://www.labour.gov.on.ca/french/hs/pubs/wpvh/introduction.php>

- Chaque 2 ans
- Cours disponible sur Brightspace

## Partie G

### Absences en stages

- La présence en stage est obligatoire. Lors d'une absence, il faut communiquer avec l'organisme où le stage prend place. Il faut aussi communiquer avec le mentor la coordonnatrice ou la personne-ressource du programme PSS avant le début de la journée de stage, ou dès que possible, et en donner la raison. Lors du retour, une note de médecin ou une preuve appropriée est requise afin de démontrer que l'absence est motivée.
- La procédure pour continuer le stage à la suite d'une absence est la suivante :
  - a) Lors d'une absence, la personne étudiante doit prendre rendez-vous avec la coordonnatrice du programme avant d'être permise de reprendre le stage la semaine suivante. Il faut présenter sa preuve à la coordonnatrice lors de cette rencontre.
  - b) Le temps manqué lors d'une absence doit être repris sans exception. Toutes les heures de stage doivent être complétées afin de rencontrer les résultats d'apprentissage du cours. Le temps perdu en raison d'heures d'absence motivée sera complété à la fin du semestre.
  - c) L'équipe programme prend toutes les décisions reliées aux absences cliniques et se réserve le droit d'accommoder les circonstances exceptionnelles d'une étudiante, le cas échéant.

### ECHEC

**La note « Échec » sera automatiquement attribuée dans les situations suivantes :**

1. Si l'agence se plaint formellement (par écrit ou verbalement) de la performance ou du risque de sécurité aux clients ou si la communication de la personne étudiante met les clients à risque

2. Si le stagiaire occasionne plus de travail dans l'agence qu'il n'apporte d'aide
  3. Si le stagiaire manque à l'éthique professionnelle pendant le stage \*
  4. Si le stagiaire n'atteint pas de façon *\*plus ou moins* constante et satisfaisante les résultats d'apprentissage tels qu'énumérés dans la grille d'évaluation du stage
  5. Si la personne étudiante manque 20% des heures ou plus, ils auront automatiquement un échec inscrit à leur dossier
  6. Si la communication de la personne étudiante est insatisfaisante et occasionne un manque de compréhension de la langue de préférence du client et met la sécurité du client à risque
- ❖ *Si la personne étudiante fonctionne à un niveau inférieur, le superviseur de stage du collègue se réserve le droit de retirer immédiatement la personne étudiante du stage et de lui attribuer la note « Échec ».*

## Partie H

### CODE D'ÉTHIQUE pour les vidéoconférences

Afin de créer un climat collaboratif qui appuie l'apprentissage, la personne étudiante s'assure de/d' :

- Allumer sa caméra. Dans des cas exceptionnels où la personne étudiante a une raison valable pour ne pas activer sa caméra, elle ou il aura à rencontrer la professeure ou le professeur pour en discuter.
- Trouver une salle tranquille, afin de bien suivre le cours.
- Garder le micro en sourdine, sauf lorsqu'elle ou il doit parler.
- Lever la main pour prendre la parole. Fermer le micro après avoir fini de parler.
- Aviser la professeure si elle doit quitter la séance temporairement.

## Partie I

### Gentle Persuasive Approach

Cette formation en ligne de 4 heures sera offerte pendant le programme. Cette formation vous permettra d'apprendre comment prévenir et gérer des situations où les clients sont confus, atteints de démence qui pourraient démontrer des comportements perturbateurs ou agressifs. Il peut avoir un coût à défrayer pour cette formation.

**Pour plus d'information sur cette formation, veuillez contacter la coordination du programme.**

## Partie J

### Politiques relatives aux uniformes

La personne étudiante doit porter l'uniforme spécifique au programme de Préposée ou préposé aux services de soutien personnel qui est à commander selon les consignes données au début de l'année académique. La personne étudiante doit porter cet uniforme, propre et bien repassé chaque jour que ce soit en milieu de stage

N.B. Les souliers de l'uniforme ne doivent pas être portés à l'extérieur/dehors

Un uniforme complet comprend :

- Uniforme (rouge vin/Burgundy) et acheter en ligne ou dans un magasin de votre choix;
- Une paire d'espadrilles blanches ou gris pâle avec lacets propres;
- Une épinglette avec son nom et le nom du Collège Boréal, (celui-ci doit être commandé à la Coopérative Boréal voir ci-bas);
- Un stylo noir, un calepin
- Une montre munie d'une trotteuse (aiguille pour les secondes).

**N.B.** La personne étudiante à l'option de se changer et mettre son uniforme lorsqu'elle arrive en milieu clinique où elle peut arriver en milieu clinique avec son uniforme. Certaines institutions de stage peuvent exiger que l'uniforme soit mis en milieux cliniques. Cependant, elle doit toujours se changer avant son départ du milieu clinique, afin de diminuer les risques de transmission des infections.

Ce qui est permis :	Ce qui est défendu :
<ul style="list-style-type: none"> <li>- cheveux hors du visage ou attachés et montées, la longueur ne dépassant pas le collet;</li> <li>- uniforme Burgundy/rouge vin acheté en ligne ou dans un magasin de votre choix qui est propre pour chaque jour de travail;</li> <li>- sarrau (lab coat) de couleur solide en coton (pas de motif);</li> <li>- maquillage léger;</li> <li>- seulement une paire de petites boucles d'oreilles genre stud;</li> <li>- barbe courte et propre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- chandail / capuchon « hoody »;</li> <li>- ongles longs, vernis à ongles;</li> <li>- parfums ou eau de cologne;</li> <li>- aucune bague ou collier;</li> <li>- boucles d'oreilles de couleur ou en anneaux;</li> <li>- sabots, « crocs, » souliers malpropres ou avec des courroies;</li> <li>- gomme à mâcher;</li> </ul>
<p>N.B. La personne étudiante qui ne respecte pas le code vestimentaire sera demandée de quitter la clinique ou le laboratoire pour rectifier le problème. Les heures d'absences vont affecter la note clinique ou de laboratoire.</p>	

### **Épinglette aimantée au nom du Collège Boréal**

Lorsque vous serez sur les lieux de travail pour les cours « Pratique », vous allez devoir vous identifier comme étant une étudiante ou un étudiant du Collège Boréal. Dès le début de votre première étape, vous devez commander votre épinglette aimantée qui coute environ 23\$ (incluant les taxes et les frais de livraison). Voici la marche à suivre :

1. Envoyez un courriel à [librairie@collegeboreal.ca](mailto:librairie@collegeboreal.ca)
2. Indiquez que vous voulez commander une épinglette aimantée et que vous êtes dans le programme Préposé aux services de soutien personnel.
3. Indiquez votre adresse et votre nom au complet.

Une personne vous fera parvenir un formulaire d'autorisation de carte de crédit. Veuillez prévoir 4 semaines pour la livraison.

## **RÈGLEMENTS POUR AVOIR UN STAGE (PSS 1032) À L'EXTÉRIEUR DE LA VILLE**

L'étudiante qui désire explorer la possibilité d'obtenir un stage clinique à l'extérieur de la ville pour le cours de PSS 1032 Pratique communautaire doit suivre les règlements suivants.

- Le premier stage PSS 1039 – Pratique clinique aura lieu dans la ville où l'étudiante est inscrite au programme.
- L'étudiante aura le privilège de compléter son deuxième stage (PSS 1032) à l'extérieur de la ville seulement si l'étudiante n'a aucun contrat d'apprentissage, ni de contrat de probation et doit n'avoir fait objet d'aucune mesure disciplinaire au Collège Boréal (p. ex. comportement perturbateur, malhonnêteté intellectuelle) durant le programme.
- L'étudiante doit avoir fait preuve de comportement exemplaire et avoir une moyenne pondérée de 75% dans les cours PSS.
- L'équipe programme prend toutes les décisions liées aux préceptorats et se réserve le droit d'accommoder les circonstances exceptionnelles d'une étudiante, le cas échéant.

## **Politique pour rapports d'incidents en stage clinique**

Lorsqu'un incident a lieu en milieu clinique (ex. une chute, etc.), la personne étudiante doit avertir la professeure (si elle est sur les lieux) et ensuite se rendre au Service de santé de l'institution de soins ou à l'urgence de l'hôpital immédiatement. Elle doit aussi remplir les formulaires d'incident de l'institution/ou milieu clinique et ceux du Collège Boréal dès que possible. Lors de préceptorat (PSS 1032) la personne étudiante doit communiquer avec la préceptrice et ensuite la professeure liaison aussitôt que possible.

## **Politique pour rapports de blessures sur les lieux du Collège Boréal**

La gestion immédiate d'un accident ou d'un incident a pour but d'assurer la sécurité immédiate de toutes les personnes impliquées. Normalement le professeur accompagne la personne étudiante et gère la situation immédiate. Dès que possible, cette personne communique avec la personne

responsable au Collège (gestion, coordonnatrice, professeur-liaison, santé et sécurité) pour communiquer l'incident et pour s'assurer que les suivis appropriés sont en mis en œuvre.

**CONTRIBUTION DU COURS AUX RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE  
POUR LE PROGRAMME PRÉPOSÉE OU PRÉPOSÉ AUX SERVICES DE  
SOUTIEN PERSONNEL.**

<https://www.ontario.ca/fr/page/normes-pour-le-programme-prepose-aux-services-de-soutien-personnels>

**La personne étudiante aura démontré, de façon fiable, sa capacité à :**

1. Intervenir dans les limites du rôle de préposée ou préposé aux services de soutien personnel dans divers milieux de soins et de services, conformément à toutes les lois applicables, aux normes et à la description du poste, ainsi qu'aux politiques, aux procédures et aux lignes directrices établies.
2. Agir de manière professionnelle et répondre de ses actes en appliquant la résolution de problèmes, la conscience de soi, la bonne gestion du temps et l'esprit critique lors de la prestation de soins en tant que préposée ou préposé aux services de soutien personnel, soit de manière indépendante, soit en tant que membre d'une équipe.
3. Exercer son rôle en tant que membre actif de l'équipe interprofessionnelle afin de favoriser des relations de travail axées sur la collaboration lors de la prestation des soins de soutien sécuritaires et adaptés, axés sur le client dans divers milieux de soins et de services.
4. Fournir des soins axés sur la personne, qui sont fondés sur des principes éthiques, sont sensibles à la diversité des valeurs personnelles et familiales, des croyances, des pratiques culturelles et autres besoins, et selon le plan de soins.
5. Établir et maintenir la relation thérapeutique avec le client et sa famille en appliquant de manière efficace ses habiletés en matière de communication, afin de créer un partenariat fondé sur la confiance et le respect, conformément aux limites professionnelles, aux politiques de l'employeur et aux lois sur la confidentialité et la protection de la vie privée.
6. Déterminer les renseignements reliés à la santé du client, en faisant preuve d'esprit critique, en ayant recours à l'observation et à ses aptitudes en communication afin de consigner, signaler et documenter toutes les constatations pertinentes, dans les limites de ses rôles et responsabilités en tant que préposée ou préposé aux services de soutien personnel.
7. Créer, favoriser et maintenir un environnement sécuritaire et confortable pour le client, ses proches, soi-même ainsi qu'autrui, par la mise en œuvre des mesures de prévention et de contrôle des infections en vigueur, des procédures d'urgence et de premiers soins, et des meilleures pratiques en matière de pandémies, en conformité avec le plan de soins et selon les politiques et les procédures de l'employeur, ainsi que toutes les lois applicables.
8. Accompagner les clients dans les différents stades de leur vie pour leur permettre

d'effectuer les activités de la vie quotidienne, en utilisant leurs connaissances de base sur la croissance et le développement de l'être humain, la psychologie, les changements dans les fonctions physiologiques et psychologiques courants chez les personnes, la promotion de la santé, la prévention des maladies, les soins de rétablissement et de réadaptation, et les soins de santé holistiques.

9. Aider le client à la prise de médicaments selon les tâches assignées au plan de soins et, s'il s'agit d'un acte délégué, sous la supervision d'un professionnel réglementé de la santé, ou s'il s'agit d'un acte fait par exception, sous la supervision de la personne ayant le plus haut niveau d'imputabilité et conformément à toutes les lois applicables et aux politiques de l'employeur.
10. Aider aux tâches de gestion domestique et aux activités instrumentales de la vie quotidienne conformément au plan de soins et en tenant compte des préférences, du confort et de la sécurité et de l'autonomie du client, de sa famille et de ses proches.
11. Aider et soutenir le client prenant soin de personnes dépendantes en tenant compte des choix individuels et familiaux, des limites professionnelles et des directives énoncées dans le plan de soins.
12. Identifier et signaler les cas de négligence ou de mauvais traitements potentiels, présumés, soupçonnés ou dont on a été témoin, et intervenir dans le cadre de ses rôles et responsabilités en tant que préposé(e) aux services de soutien personnel conformément à toutes les lois applicables, incluant la Loi 2010 sur les maisons de retraite et la Loi 2007 sur les foyers de soins de longue durée.
13. Aider à la prestation des soins de santé holistiques et à la promotion des soins palliatifs et de fin de vie sécurisants sur le plan culturel et adaptés sur le plan spirituel au client, à sa famille et à ses proches et conformes aux choix du client et au plan de soins, tant dans les phases de diagnostic, de décès, que de deuils.
14. Offrir des soins axés sur le client, et prodigués sous sa direction, aux personnes souffrant de maladies mentales ou de problèmes de santé mentale, de troubles cognitifs ou intellectuels, ou qui présentent des comportements réactifs ou perturbateurs, en utilisant les meilleures approches de soutien et des pratiques basées sur des données probantes, visant à favoriser l'adoption de comportements positifs et sécuritaires chez les clients.

**CONTRIBUTION DU COURS AUX RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE  
RELATIF À L'EMPLOYABILITÉ ou RARE**

<https://www.ontario.ca/fr/page/normes-pour-le-programme-prepose-aux-services-de-soutien-personnels>

**La personne étudiante aura démontré de façon fiable sa capacité à :**

1. Communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous la forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire;
2. Répondre aux messages écrits, oraux et visuels de façon à assurer une communication efficace;
3. Communiquer oralement et par écrit en anglais :
4. Exécuter des opérations mathématiques avec précision;
5. Appliquer une approche systématique de résolution de problèmes
6. Utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes
7. Localiser, sélectionner, organiser et documenter l'information au moyen de la technologie de l'information appropriée;
8. Analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses;
9. Respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe;
10. Interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs;
11. Affirmer en tant que francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique;
12. Gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets;
13. Assumer la responsabilité de ses actes et de ses décisions.

**Annexe A : Formulaire d'immunisation et de documents obligatoires pour les stages 2024-2025 à télécharger par VERIFIED avant le 18 octobre 2024**

DOCUMENTATION obligatoire	DATE COMPLÉTÉE
<b>Attestation judiciaire/Criminal record check</b> (secteur vulnérable). Si vous avez besoin d'une lettre, contactez le bureau du registraire. (q 6 mois à 1 an ou selon les exigences)	
<b>Secourisme général /Premiers soins/First aid</b> (à chaque 3 ans) À noter, les formations en ligne ne sont pas acceptées.	
<b>RCR/CPR niveau C, ISS/SIR et DEA / level HCP ou Basic Life support (BLS) and AED</b> (q 1 an) À noter que les formations 100% en ligne ne sont pas acceptées.	
<b>Mask fit/N95</b> (q 2 ans) (ou à chaque année s'il a un changement de poids ou changement avec la barbe)	Modèle :
<b>Certificat : Santé et sécurité au travail (4 étapes de la Loi 18) / Health &amp; Safety Awareness Training for Worker</b> ; imprimer le certificat (doit être fait aux 2 ans) cours disponible sur Bright Space ou sur <a href="http://www.labour.gov.on.ca/french/hs/training/index.php">http://www.labour.gov.on.ca/french/hs/training/index.php</a>	
<b>SIMDUT/WHIMIS</b> (q 1 an) Bright Space	
<b>** Formation : Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) et le Code des droits de la personne / Accessibility for Ontarians with Disabilities Act (AODA) and the Code Training Package</b> (doit être fait aux 2 ans) (cours disponible sur Bright Space)	
<b>** Formation : Violence au travail et le harcèlement en milieu de travail / Harassment &amp; Violence in the Workplace</b> (doit être fait aux 2 ans) (cours disponible sur Brightspace)	

VACCINS	DATE	TITRAGE (titers) (date et résultat)
<b>Vaccins</b> a) ROR /MMR (durant l'enfance) Titrage <u>ou</u> documentation d'avoir reçu 2 doses du vaccin b) DPT et polio (durant l'enfance)	a)  b)	a)
<b>Coqueluche/Pertussis</b> (pour satisfaire à		

l'exigence Ontario Hospital Association OHA Dec 2015)		
a) Tdap (documentation d'une dose d'adulte de diphtérie, tétanos et coqueluche acellulaire après l'âge de 18 ans – la dose adulte (Tdap ou Adacel,) doit être administrée en plus que la dose adolescente (Td)	a)	
b) Td (derniers 10 ans); seulement si le vaccin de Tdap a été reçu plus que 10 ans passés	b)	
<b>Hépatite B</b> a) Date d'immunisation b) Résultat de titrage (si le vaccin a été reçu depuis plus de 5 ans) (Blood work) c) La personne étudiante qui n'a jamais reçu ce vaccin doit démontrer la preuve qu'elle a débuté ce processus d'immunisation contre l'hépatite B durant la première étape.	a)  c)	b)
<b>Varicelle (vous devez avoir 1 des suivants)</b> a) Titrage (laboratory evidence of immunity or confirmation of disease) b) Documentation d'avoir reçu 2 doses du vaccin	a)	b)
Test à la Tuberculine (TB) ou <b>Mantoux</b> (TB skin test) (q. 1 an) (2 étapes) <b>Résultat positif</b> : radiographie thoracique complétée dans les 12 derniers mois. N.B. Pour être exemptée du Test à la Mantoux à 2 étapes, une preuve doit être fournie.		N/A
Vaccin contre la grippe (q. 1 an) lorsque disponible octobre ou novembre		N/A
Vaccin contre la COVID-19 – doivent avoir reçu 2-3 vaccins		N/A

## Offre active des services de santé en français

Le Collège Boréal est le premier représentant du secteur de l'éducation officiellement désigné par le gouvernement de l'Ontario en vertu de la Loi sur les services en français. Cette désignation en plus d'être unique et prestigieuse, implique des responsabilités culturelles et linguistiques au niveau de la formation des futurs professionnels de la santé dont, la conscientisation à l'offre active des services de santé en français. Comme futurs professionnels de la santé francophones, vous serez appelés à être des leaders dans votre domaine.

Votre programme d'étude reflète l'engagement de vos professeurs à assurer une formation axée sur l'offre active des services de santé en français. Par conséquent, vous suivrez des formations et vous aurez à exécuter des travaux reliés à l'offre active des services de santé en français tout au long de votre programme.

Nous vous remercions de prendre à cœur cet engagement.

L'offre de services de santé en français doit être active. On entend par offre active de services en langue française :

- la prestation d'un service de qualité dans la langue officielle choisie par la clientèle ;
- la prestation d'un tel service de façon qu'il soit manifeste, facilement disponible et accessible à la clientèle ;
- la prestation d'un service comparable dans les deux langues officielles pour toute communication orale, écrite ou électronique se rapportant au service en question.

(Forgues, E., Bahi, B. & Michaud, J. (2011). L'offre des services en français en contexte francophone minoritaire. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques)

Pour souligner l'importance de cette valeur, un prix sera remis chaque année lors de la remise des diplômes, à un étudiant ou une étudiante de l'un des programmes du Consortium national de formation en Santé-volet Collège Boréal, en reconnaissance de son leadership et de sa contribution exemplaire quant à l'offre active des services de santé en français.

## **COORDONNÉES DE PERSONNES-RESSOURCES :**

Suzanne Lemieux, Doyenne  
École des sciences de la santé  
[Suzanne.lemieux@collegeboreal.ca](mailto:Suzanne.lemieux@collegeboreal.ca)

Brigitte Ruest, coordonnatrice  
[Brigitte.ruest@collegeboreal.ca](mailto:Brigitte.ruest@collegeboreal.ca)

Danielle Roy, gestionnaire Boréal en ligne  
[Danielle.roy@collegeboreal.ca](mailto:Danielle.roy@collegeboreal.ca)

Marie-Anne Roussel-Lapensée, agente Boréal en ligne  
[marie-anne.roussel-lapensee@collegeboreal.ca](mailto:marie-anne.roussel-lapensee@collegeboreal.ca)